

<http://www.snetap-fsu.fr/Lorraine-creation-d-une-section-SNETAP-FSU-au-CFA-de-Toul.html>



# Lorraine : création d'une section SNETAP-FSU au CFA de Toul

- En Région -

Date de mise en ligne : lundi 9 octobre 2017

---

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

---

**Dans un contexte de remise en cause des droits conquis, avec l'annonce d'une nouvelle loi travail par le nouveau gouvernement Macron-Philippe, la section régionale Snetap de Lorraine a appris avec satisfaction la création d'une nouvelle section sur le [CFA](#) de Toul-Pixérecourt.**



Celle-ci a accueilli, le jeudi 6 juillet 2017, une quinzaine de syndiqué.es venu des différents [EPL](#) de Lorraine pour une rencontre régionale spécifique aux [CFA-CFPPA](#), organisée sur des heures d'information syndicales cumulées.

Le bureau régional a invité Laurence DAUTRAIX, élue nationale du secteur CFAA/CFPPA et Thierry NOUCHY, élu national des catégoriels ACB (Agents Contractuels sur Budget), à animer cette réunion qui a permis d'aborder de nombreux points :

- Les droits syndicaux avec la circulaire sur les droits syndicaux de 2015,
- Le décret de 1986 relatif aux dispositions générales applicables aux agents contractuels de l'Etat,
- La Commission consultative paritaire régionale (CCPR) qui est l'instance de recours (individuel) pour les agents contractuels sur budget : les Assistant.es d'Education, les formateurs.trices des CFAA et CFPPA,
- La presse syndicale,
- Les livrets d'accueil rédigés par le Snetap,
- Le protocole national de gestion des personnels sur budget de 1998 concernant son contenu et les négociations en cours,

Sur ce dernier point, la section régionale reste vigilante quant aux velléités des directions qui souhaiteraient renégocier la déclinaison locale de ce protocole. Elle saura se mettre en action si, comme ce fut le cas au CFA-CFPPA de Mirecourt, la renégociation du protocole amènerait à faire reculer certains droits des agents.

Ainsi, les représentants nationaux ont rappelé les mandats forts que s'est redonné le Snetap-[FSU](#) lors de son dernier congrès de mai 2017 à Laval, à savoir harmoniser les conditions de travail avec celles des titulaires qui exercent des fonctions analogues.